

Les cyberstratégies à l'épreuve du droit des télécommunications

Colloque à l'occasion de la Journée mondiale des télécommunications 2013

17 mai 2013

9.00 – 13.00

Ecole de Formation du Barreau*

1, rue Pierre-Antoine Berryer / 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

Inscriptions et informations : <http://www.jmt2013.fr/>

Contexte. La Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information a été créée par l'Union internationale des télécommunications (UIT) dans le but de contribuer à sensibiliser l'opinion aux perspectives qu'ouvre l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les domaines économique et social, ainsi qu'aux manières de réduire la fracture numérique. L'Institut du Droit de l'Espace et des Télécommunications (IDEST) organise chaque année, en collaboration avec Iteanu Avocats et l'Ecole de Formation du Barreau (EFB) un colloque juridique dans ce cadre pour réunir, autour des plus grands spécialistes du droit des télécommunications, les avocats et les juristes du secteur pour un panorama des questions souvent complexes liées au développement des réseaux et des services de communications électroniques.

Edition 2013. Les stratégies dans le monde du cyber, ou cyberstratégies, sont en phase de maturation. Leur efficacité est intimement liée à l'architecture et aux usages des réseaux de communications électroniques en pleine mutation. Elle dépend aussi du contexte juridique lui-même en évolution. Le Colloque a pour objectif d'étudier, principalement sous l'angle du droit des télécommunications, les solutions offertes pour prévenir les utilisations malveillantes des réseaux ainsi que les limites à la définition d'une cyberstratégie par les Etats et les entreprises.

Programme provisoire

Ouverture

- Philippe Achilleas – Le cadre international et européen de la cyberstratégie

Table ronde 1. Quels moyens juridiques pour une cyberstratégie ?

- Olivier Iteanu (Iteanu avocats) – Cadre général et modération
- Emmanuelle Bartoli (Atos wordline) – La notification des failles de sécurité
- Marie Gaëlle Choisy (Orange) – L'interception et la captation des données
- Catherine Chambon (OCLCTIC) – La coopération internationale policière
 - Guillaume Jahan (Numergy) – Le « cloud souverain »

Table ronde 2. Quelles limites juridiques pour une cyberstratégie ?

- Agathe Lepage (Université Paris II) – Cadre général et Modération
- Paul Hebert (CNIL) – La protection des données personnelles sur les réseaux
- Jérémy Zimmerman (Quadrature du Net) – La liberté d'expression et les réseaux
- Philippe Achilleas – Un commerce international des technologies de surveillance sous contrôle

**La participation à l'évènement permet de valider 3 heures pour la formation continue obligatoire des avocats*